

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 27/11/2020

REFERENCE : MARS N°2020_113

OBJET : MODALITÉS DE RÉGULATION DU PARC DE CONSOLES ECMO DANS LE CADRE DE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS COVID19

Pour action

☒ Établissements hospitaliers: services de réanimation, de cardiologie, de chirurgie thoracique et cardio vasculaire, de pneumologie, services biomédicaux.

☒ SAMU / Centre 15

Pour information

☒ DGOS/DGS

☒ ARS

☒ SpF

☐ DGCS

☒ ARS de Zone

☒ ANSM

☐ Autre :

Mesdames, Messieurs,

Pour faire face à la pandémie, l'utilisation des ECMO peut s'avérer nécessaire au sein de services de réanimation « spécialisés », disposant de compétences pluridisciplinaires *ad hoc* (perfusionnistes, chirurgiens cardiothoraciques, réanimateurs, SAMU/SMUR, etc.).

Les ECMO (consoles, circuits) constituant une ressource contrainte, un dispositif de régulation est mis en place pour apporter une réponse aux besoins locaux.

Une première régulation régionale réalisée par l'intermédiaire de l'UMAC de zone

Dans un premier temps, la régulation des ressources ou du parc des consoles ECMO doit être réalisée par l'intermédiaire du réseau mobile dénommé UMAC (unité mobile d'assistance circulatoire) mis en œuvre sur chacun des territoires en lien avec l'ARS.

A cet effet, l'organisation spécifique mise en place dans certains territoires pour gérer localement ces ressources (uniformisation des indications et des techniques, régulation et centralisation de l'activité, mutualisation) sera mise à profit.

L'ARS en lien avec le référent régional de la SFCTCV (tableau en annexe 1) assure donc une première régulation en mobilisant l'ensemble des ressources disponibles à l'échelle du territoire. Elle coordonne, *via* un point de contact dédié, la recherche d'une solution de proximité par une solidarité inter-établissements prenant en compte toutes les ressources disponibles en local.

Une régulation par le niveau national en cas de dépassement des actions mises en œuvre localement

En dernier ressort, lorsqu'aucune situation ne peut être trouvée à l'échelle du territoire, l'ARS peut saisir le centre de crise sanitaire pour lui signaler l'imminence d'une rupture de prise en charge. Le Centre de crise sanitaire pourra alors mobiliser le stock national de sécurité disponible, en lien avec la SFCTCV.

En effet, compte-tenu de la forte demande internationale et du nombre réduit de fournisseurs en matériel et consommables ECMO, le centre de crise sanitaire, en lien avec la SFCTCV, a choisi de constituer un stock national de sécurité, constitué de consoles ECMO et de circuits associés, afin de sécuriser la continuité des prises en charge en cas de forte tension sur le marché d'approvisionnement.

Ce parc visera à renforcer pour une **durée limitée** les moyens déjà installés au sein des établissements de santé pour faire face aux besoins complémentaires nécessaires à la prise en charge des patients Covid-19.

Ce parc est donc mobilisable sur l'ensemble du territoire, et pourra être déployé au sein des établissements de santé en fonction des tensions observées, sous réserve des mesures déjà mises en œuvre localement.

Le cas échéant, sa mobilisation sera facilitée grâce au recensement exhaustif des ressources disponibles organisé au niveau national par la Société Française de chirurgie thoracique et cardio vasculaire (SFCTCV) et le CNP de Chirurgie Thoracique et Cardiovasculaire. Cet inventaire, actualisé de façon hebdomadaire, permet d'identifier les disponibilités nationales des équipements ECMO par région et de faciliter la répartition en fonction des besoins sur le territoire.

Nous tenons à vous remercier pour votre implication et votre mobilisation.

Katia Julienne

Directrice générale de l'offre de soins

Pr. Jérôme Salomon

Directeur Général de la Santé

Signé

Signé

Annexe 1 : Tableau des référents ECMO gestion de crise par région

A.R.S.	Responsable ECMO gestion crise
Ile de France	Paris APHP Pitié Guillaume Lebreton g.lebreton@sfctcv.org
Nouvelle Aquitaine	CHU Bordeaux Louis Labrousse l.labrousse@sfctcv.org
Auvergne, Rhône-Alpes	CHU Lyon Mattéo Pozzi m.pozzi@sfctcv.org
Bourgogne, Franche Comté	CHU Dijon Olivier Bouchot o.bouchot@sfctcv.org
Grand-Est	CHU de Nancy Joan Pablo Maureira j-p.maureira@sfctcv.org
Hauts-de-France	CHU Lille André Vincentelli a.vincentelli@sfctcv.org
Normandie	CHU Rouen Pierre Yves Litzler p-y.litzler@sfctcv.org
Occitanie	CHU Toulouse Bertrand Marcheix b.marcheix@sfctcv.org
Bretagne, Pays de la Loire Centre - Val Loire. (HUGO)	CHU Rennes Erwan Flecher e.flecher@sfctcv.org
PACA Corse	CHU Marseille Alizée Porto a.porto@sfctcv.org
Dom Tom	Réunion : Eric Braunberger e.braunberger@sfctcv.org Martinique : Francois Roques f.roques@sfctcv.org